TechnoServe
L'Entreprise, Solution à la Pauvreté™

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION DE POOL DE CABINETS ET/OU GROUPEMENT DE CABINETS SPÉCIALISÉS EN DIVERS DOMAINES DE PRESTATION INTELLECTUELLES.

Référence : **AMI-TNS-BÉNIPOULE/2026/01**

1. PRÉSENTATION DE TECHNOSERVE

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour créer et développer dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET BÉNIPOULE

Bénipoule vise à transformer durablement le secteur local de la volaille et des œufs afin d'en faire un marché résilient et compétitif d'ici 2030. En levant les principaux blocages de la chaîne de valeur, l'initiative vise à stimuler la production nationale, à réduire la dépendance aux importations et à créer des opportunités économiques. Ses objectifs incluent une hausse de 300 % de la production de viande de volaille, une augmentation de 25 % de la production d'œufs, la création de 17 000 emplois au profit des femmes et des jeunes, ainsi qu'un accroissement estimé à 73 millions d'euros des revenus du secteur.

L'approche repose sur le Développement des Systèmes de Marché (DSM), en agissant en tant que facilitateur plutôt qu'en tant qu'opérateur direct. Le projet mobilisera les incitations et le co-investissement, évitera les subventions directes et s'appuiera sur une assistance technique ciblée. Les interventions porteront sur cinq priorités :

- Renforcement de la production et des services de vulgarisation ;
- Accès aux intrants et équipements de qualité ;
- Amélioration des liens de marché via abattoirs et agrégateurs ;
- Expansion du financement ;
- Appui aux politiques et cadres réglementaires.

3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en œuvre efficace, agile et rigoureuse des activités du projet BéniPoule nécessite un recours ponctuel à des compétences techniques de haut niveau dans divers domaines stratégiques et opérationnels. Afin d'optimiser les procédures de passation de marchés, d'assurer une réactivité optimale face aux besoins opérationnels et de garantir l'équité ainsi que la transparence dans la sélection de ses prestataires, le projet BéniPoule souhaite constituer un pool de cabinets et groupements de cabinets d'études/conseils spécialisés.

Ce pool servira de base de données de prestataires préqualifiés à partir de laquelle le projet effectuera des consultations restreintes pour la réalisation de prestations intellectuelles tout au long de sa période d'exécution. Il sera mis à jour périodiquement.

4. OBJECTIF DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

L'objectif principal du présent Appel à Manifestation d'Intérêt est de sélectionner et de préqualifier des cabinets et/ou des groupements de cabinets disposant d'expertises avérées

dans le domaine des prestations intellectuelles, afin de constituer un répertoire de prestataires agréés pour le projet BéniPoule.
Les domaines d'expertise recherchés sont mentionnés en annexe.

5. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le projet BéniPoule invite les cabinets et/ou groupements de cabinets légalement constitués et remplissant les conditions requises à manifester leur intérêt pour intégrer ce pool de prestataires préqualifiés.

A. Profil des soumissionnaires

Peut faire acte de candidature, tout cabinet national ou international (ou groupement de cabinets) :

- Exerçant légalement et à jour vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales ;
- Disposant d'une expérience minimale de cinq (05) ans dans le domaine d'expertise visé ;
- Ayant réalisé au moins trois (03) missions similaires d'envergure au cours des cinq (05) dernières années ;
- Ayant la capacité et l'expérience en mobilisation de ressources humaines de haut niveau en lien avec les catégories de missions en annexe.

B. Composition du dossier de candidature

Toute entreprise désireuse de prendre part à ce processus de préqualification doit soumettre un dossier de candidature pour la catégorie visée. Au cas où une entreprise serait intéressée par plusieurs catégories, elle devra soumettre distinctement un dossier pour chacune des catégories visées.
Chaque dossier de soumission doit obligatoirement comprendre :

1. Une Lettre de manifestation d'intérêt (une page au maximum) précisant clairement le(s) domaine(s) d'expertise visé(s) ;
2. La présentation (une page au maximum) du cabinet ou du groupement de cabinets (historique, domaines d'intervention, organisation interne) ;
3. Les documents administratifs valides du cabinet ou de chaque cabinet constituant le groupement (Registre du Commerce, Attestation d'Immatriculation Fiscale, Attestation de non-faillite, Attestation CNSS, Attestation de régularité fiscale, Relevé d'Identité Bancaire…etc.) ;
4. Un tableau récapitulatif des références clés illustrant les missions similaires réalisées (Intitulé de la mission, client, période, montant) ;
5. Les attestations de bonne fin d'exécution ou preuves justificatives pertinentes de missions similaires précisées dans le tableau récapitulatif. Ces documents doivent être annexés au tableau suivant l'ordre chronologique des missions mentionnées ;
6. Les preuves de qualification (diplômes et expériences) exigées spécifiquement au niveau de la catégorie de mission visée.

7. La liste des experts mobilisés sur cinq (05) différentes missions avec les preuves de collaboration/engagement et rôle de chaque expert mobilisé (ce document devra être un justificatif de la capacité du cabinet / groupement de cabinets à mobiliser des ressources humaines de haut niveau (Expert) sur des missions diverses en lien avec la catégorie de mission visée).

C. Dépôt des offres

- **Adresse de réception des offres** : les candidatures doivent être envoyées uniquement par mail à l'adresse : **quotes.benin@tns.org**. Aucun dépôt physique ne sera admis.

- **Nomination des mails de candidature** : chaque envoi de candidature doit porter en objet uniquement la mention : **Préqualification-BéniPoule-TNS-Catégorie N°…** (remplacer les "…" par le numéro de la catégorie).

- **Dossier de candidature** : chaque dossier de candidature doit être constitué en deux (02) fichiers au maximum en format PDF.

- Date limite de réception des offres : **vendredi 18 décembre 2026.**

D. Critères de sélection

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait à un minimum de 70 % des exigences de préqualification (voir **B**. **Composition du dossier de candidature)** seront admis à figurer sur la liste restreinte / le pool de prestataires.

ANNEXE : LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES ET LEURS EXIGENCES DE QUALIFICATIONS

I- CATÉGORIE N°1 : DÉVELOPPEMENT DE PLAN D'AFFAIRES, MODÉLISATION, DUE DILIGENCE

1. Description des types de missions envisagées

Dans le cadre d'une intervention de développement des systèmes de marché (MSD), ce service propose un accompagnement des entrepreneurs, des PME et des porteurs de projets dans la structuration et la rédaction de plans d'affaires bancables, adaptés aux exigences des institutions financières, des bailleurs de fonds et des investisseurs privés. Ce service peut inclure :

Mission N°1 : Elaboration de plans d'affaires (Business Plan Development)
Les services à fournir dans le cadre de cette mission peuvent inclure :

- Le diagnostic du modèle d'affaires et positionnement stratégique ;
- L'analyse du marché et de la chaîne de valeur avicole au Bénin ;
- La définition de la stratégie commerciale et du plan opérationnel ;
- La structuration du document final (résumé exécutif, stratégie, organisation, projections) ;
- La révision et la mise en forme professionnelle pour une soumission à un bailleur, à une banque ou à un investisseur ;
- Le transfert de compétences aux entreprises pour une réplication durable de l'approche auprès d'autres acteurs de la chaîne de valeur avicole.

Mission N°2 : Modélisation financière (Financial Modeling)
Construire des modèles financiers robustes et dynamiques, conçus selon une approche facilitatrice propre aux interventions DSM, afin d'évaluer la viabilité, la rentabilité et les besoins de financement d'un projet ou d'une entreprise. L'objectif est de favoriser l'effet d'entraînement (crowding-in) des institutions financières et des entreprises, en les dotant d'outils réplicables au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur avicole. Les services à fournir peuvent inclure :

- La construction de comptes de résultat, bilans et tableaux de flux de trésorerie prévisionnels ;
- L'analyse de scénarios et de sensibilité (best case / worst case) ;
- Le calcul des indicateurs clés (VAN, TRI, point mort, ratios de rentabilité).
- Les modèles adaptés aux cycles de production avicole (saisonnalité, financement de campagne) ;
- Les outils Excel personnalisés, simples d'utilisation pour le suivi par le client ;
- Le renforcement des capacités des institutions financières et entrepreneurs à intégrer et reproduire ces outils de manière autonome.

Mission N°3 : Conduite des due diligence
Conduire des "due diligence" des propositions de partenariats en vue de sécuriser un financement, une assistance technique, un coaching, ou un partenariat. Les prestations peuvent inclure :

- La revue et mise en conformité de la documentation institutionnelle, financière et opérationnelle ;
- L'audit interne préalable (gouvernance, gestion financière, conformité légale).
- La préparation des dossiers de capacité organisationnelle (expérience passée, références, personnel clé) ;
- Les entretiens des promoteurs privés ;
- Les recommandations correctives ;
- Le renforcement des capacités des prestataires locaux (cabinets, BDS) à conduire eux-mêmes les futurs processus d'accompagnement à la due diligence, assurant la durabilité de l'appui au-delà du projet.

Mission N°4 : Conseil et accompagnement en gestion d'entreprise
Cette mission inclut des services tels que :

- Accompagnement des MPME non-encore formalisées dans leur démarche de formalisation ;
- Assurer le renforcement des capacités et le coaching des MPME ;
- Gestion opérationnelle : optimisation des opérations d'élevage et de production ;
- Gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique du secteur avicole logistique ;
- Stratégies d'accès au marché : identification de débouchés, mise en relation avec acheteurs/agrégateurs

2. Profils des candidats recherchés

2.1. Domaine d'expertise principal

- Être un cabinet de conseil spécialisé en développement d'entreprise / services d'appui aux entreprises (BDS), avec une expertise combinée en stratégie d'entreprise, finance d'entreprise et structuration de dossiers de financement.
- Avoir une expérience avérée dans l'accompagnement de PME et entrepreneurs agricoles/agro-industriels, idéalement dans la filière avicole ou des chaînes de valeur agricole comparables au Bénin.
- Avoir une bonne compréhension des exigences des bailleurs de fonds, banques et investisseurs privés en matière de dossiers bancables.

2.2. Compétences techniques requises (3 volets)

Pour être éligible à cette catégorie, le candidat doit justifier des expertises techniques ci-après:

a) Élaboration de plans d'affaires

- Maîtrise de la structuration de business plans bancables (diagnostic stratégique, analyse de marché, plan opérationnel, projections) ;
- Connaissance du marché et de la chaîne de valeur avicole béninoise, ou capacité à mobiliser rapidement cette expertise sectorielle ;

- Compétences rédactionnelles professionnelles en français, avec mise en forme adaptée aux standards des bailleurs/banques.

b) Modélisation financière

- Maîtrise avancée d'Excel pour la construction de modèles financiers dynamiques (comptes de résultat, bilans, flux de trésorerie prévisionnels) ;
- Compétence en analyse de scénarios/sensibilité et calcul d'indicateurs financiers (VAN, TRI, point mort, ratios de rentabilité) ;
- Expérience spécifique de modélisation adaptée aux cycles de production agricole (saisonnalité, financement de campagne), un atout différenciant pour l'aviculture ;
- Capacité à livrer des outils simples et réutilisables de façon autonome par le client (pas seulement un rapport statique).

c) Conduite des due diligence

- Expérience en audit organisationnel préalable (gouvernance, gestion financière, conformité légale) ;
- Connaissance des processus de due diligence des bailleurs internationaux et investisseurs (documentation institutionnelle, capacité organisationnelle, références) ;
- Capacité à conduire des simulations d'entretiens et à anticiper les questions critiques des évaluateurs.

2.3. Approche et flexibilité

- Capacité à travailler à la carte selon les besoins de chaque entreprise cliente (toutes les entreprises n'auront pas besoin des 3 volets simultanément), le cabinet doit pouvoir mobiliser le bon expert au bon moment ;
- Approche pédagogique : transfert de compétences aux équipes des entreprises accompagnées plutôt qu'une simple livraison de documents clé-en-main, en cohérence avec la logique de facilitation DSM de Bénipoule.

2.4. Références et expériences

- Au moins trois (03) missions similaires d'envergure réalisées pour des PME ou entrepreneurs agricoles en Afrique de l'Ouest, pour chaque compétence technique requise :
- Références vérifiables de dossiers ayant effectivement abouti à un financement (banque, bailleur, investisseur).

2.5. Personne clé de l'équipe

Le cabinet ou groupement de cabinets doit justifier d'une équipe d'au moins un (01) expert pour chaque compétence technique requise.

- Chef de mission : profil senior en conseil aux entreprises ou finance d'entreprise (min. 7-10 ans), ayant supervisé des missions combinant plan d'affaires et modélisation financière ;
- Expert(e) en modélisation financière : maîtrise technique Excel avancée, si possible avec expérience agri-finance ;
- Expert(e) en due diligence / gouvernance : profil audit/conformité ou ancien praticien de fonds d'investissement/bailleurs.

NB : Le cabinet ou groupement de cabinets devra produire l'organigramme du cabinet.

II- CATÉGORIE N°2 : ASSISTANCE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE POUR LA MISE EN OEUVRE DES PARTENARIATS ET RENFORCEMENTS DES CAPACITÉS TECHNIQUES DE PRODUCTION

1. Description des types de missions envisagées

Les principaux types de services d'appui aux entreprises que Bénipoule cible pour les producteurs et entrepreneurs de la filière avicole sont les suivants :

Mission n°1 : Capacités techniques spécialisés

- Vétérinaires et santé animale : suivi sanitaire, biosécurité ;
- Laboratoires d'analyse : contrôle qualité, diagnostics ;
- Spécialistes en biosécurité : mise aux normes des exploitations ;
- Conformité réglementaire : appui à la mise en conformité (normes sanitaires).

Mission n°2 : renforcement de capacités liés à la production d'intrants

- Approvisionnement en équipements adaptés ;
- Production et formulation d'aliments ;
- Production de poussin d'un jour et gestion des couvoirs.

2. Profils des candidats recherchés

2.1. Domaine d'expertise principal

- Être spécialisé dans le développement des chaînes de valeur agricoles et/ou agroalimentaires.

2.2. Compétences techniques requises

- Une expérience confirmée dans l'accompagnement des PME agricoles ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires au cours des cinq dernières années ;
- Justifier d'expériences de travail avec des projets financés par des partenaires techniques et financiers.

2.3. Références pertinentes

- Avoir réalisé au moins 3 audits similaires au cours des 3 dernières années pour des programmes de développement de taille comparable (idéalement dans le secteur agricole, agro-industriel ou DSM) ;
- Références vérifiables auprès d'autres bailleurs ou ONG internationales opérant au Bénin.

2.4. Compétences techniques spécifiques

- Maîtriser les approches de co-investissement et de financement basé sur les résultats (RBF), particulier au modèle DSM;
- Justifier de capacité à auditer des mécanismes de subvention à coûts partagés (grilles ARC, cofinancement partenaires privés);
- Avoir une bonne connaissance du cadre légal béninois (fiscalité, droit des affaires — Loi N° 99-014) et des règles de change UEMOA/EUR-XOF.

2.5. Capacité organisationnelle

- Disposer d'équipe d'au moins 2 à 3 auditeurs seniors disponibles, dont un chef de mission ayant le titre d'Expert-Comptable ;
- Justifier la capacité à mobiliser l'équipe dans les délais contractuels (rapport attendu 3-4 mois après clôture d'exercice) ;
- Présence ou capacité d'intervention à Cotonou (et idéalement dans les zones d'intervention du programme si vérifications terrain nécessaires).

2.6. Indépendance et déontologie

Absence de conflit d'intérêts avec TechnoServe, l'EKN, ou les partenaires privés du programme

III- CATÉGORIE N°3 : CONSULTANCES DE RECHERCHES ET ÉTUDES SPÉCIALISÉES

1. Description des types de missions envisagées

Ces consultations couvrent des études thématiques ciblées, mobilisées à la demande tout au long de l'implémentation (Année 1 à Année 5), pour informer la conception, l'ajustement ou la mise à l'échelle des interventions de partenariat. Le périmètre couvre principalement trois (03) familles d'études :

Mission N°1 : Études consommateurs et marché produit
Il s'agit de conduire des missions d'analyse des préférences des consommateurs béninois sur les traits de la viande de volaille et des œufs (race, goût, couleur, mode de préparation, packaging), de segmentation de la demande, dynamique de prix.

Mission N°2 : Études techniques de sous-filière
Diagnostics spécialisés co-financés avec les acteurs de marché pour identifier les gaps d'investissement et les opportunités de start-ups ; études biosécurité, feed, génétique, packaging.

Mission N°3 : Evaluation des interventions pilotes
Il s'agit de conduire des missions de recherche appliquée pour mesurer les effets d'interventions pilotes spécifiques, approfondir la compréhension des contraintes systémiques et alimenter les décisions de mise à l'échelle pivot ou fail-fast.

2. Profils des candidats recherchés

2.1. Domaine d'expertise principal

- Être un cabinet/institut ou consortium de cabinets spécialisés en études de marché / recherche marketing (consumer research), avec une expertise avérée en méthodes d'analyse conjointe (conjoint analysis, choice modeling) ;
- Disposer idéalement d'une double compétence : études de marché et connaissance des produits alimentaires/agroalimentaires ;
- Avoir des expériences professionnelles sur des produits de grande consommation ou des denrées alimentaires locales au Bénin/Afrique de l'Ouest est un atout fort.

2.2. Compétences méthodologiques

- Maîtrise des méthodes quantitatives de recherche consommateur : enquêtes structurées, échelles de préférence, analyse conjointe pour hiérarchiser les attributs (race/type de poulet, goût, couleur de chair/coquille, mode de préparation, emballage) ;
- Compétence en segmentation de marché (par zone géographique, urbain/rural, niveau de revenu, habitudes d'achat) pour restituer des résultats actionnables par segment ;
- Capacité à combiner approches quantitatives (enquêtes à grande échelle) et qualitatives (focus groups, dégustations comparatives/blind tests) pour capter des nuances difficiles à quantifier.

2.3. Connaissance sectorielle

- Avoir une bonne compréhension du marché avicole béninois : distinction entre poulet local/rustique et poulet de chair importé ou de souche commerciale, enjeux liés à l'interdiction d'importation, perceptions qualité/prix ;
- Avoir une bonne connaissance des circuits de distribution et de consommation locaux (marchés de plein air, supermarchés, restauration) pour un échantillonnage représentatif.

2.4. Capacités de terrain et logistique

- Justifier d'un réseau d'enquêteurs formés capables de couvrir plusieurs zones du Bénin (urbain/périurbain/rural), avec supervision qualité des données ;
- Justifier de la capacité à organiser des sessions de dégustation/tests comparatifs dans des conditions contrôlées si l'étude inclut une dimension sensorielle ;
- Disposer des outils de collecte de données mobiles (tablettes/téléphones) pour fiabilité et rapidité de traitement.

2.5. Capacités d'analyse et de restitution

- Justifier de compétences statistiques pour analyser les données de préférence (analyse conjointe, régression, segmentation par cluster) ;
- Justifier de capacité à traduire les résultats en implications opérationnelles concrètes pour les acteurs de la chaîne de valeur (éleveurs, transformateurs, distributeurs), l'étude doit éclairer des décisions commerciales, pas seulement documenter des tendances ;
- Fournir des livrables clairs en français, avec synthèse visuelle exploitable par les partenaires privés de Bénipoule

Fait à Cotonou le, 18 novembre 2026

E-SIGNED by Maimouna Mbacke
on 2026-11-18 09:44:11 GMT

Maïmouna MBACKE
Directrice Pays